

# Tour de Vézelay - OUEST - Yonne.

De Vézelay à la vallée de la Cure, l'itinéraire traverse les bois et se poursuit jusqu'à la vallée de l'Yonne (et le Canal du Nivernais), avec des petites villes historiques comme Asnois et Tannay, des petites églises, des châteaux, des vignes et des vues caractéristiques.

Après Saint-Didier le chemin quitte la vallée de l'Yonne et monte graduellement vers Saizy. La dernière partie, jusqu'au hameau du Chemin, traverse un paysage vallonné, ouvert, couronné par quelques buttes boisées.

🏠 Hébergements (voir : <a href="http://www.tourdevezelay.eu/fr/ressources">www.tourdevezelay.eu/fr/ressources</a> )		km
p. 17	Vézelay	0,0
	Saint-Père	2,5
p. 19	sortie Foissy-lès-Vézelay + gîte	2,0 + 1,4
p. 20	Brèves	16,3
p. 24	Tannay *) -/- raccourci par le du Nivernais	8,0 -/- 0,8
	sortie Foissy-l-V - Tannay *) par Metz-le-Comte & Canal du Nivernais	21,0
p. 29	Le Chemin	19,4
	<b>Tour de Vézelay - OUEST</b>	<b>48,2</b>
	*) il y a aussi un gîte à Asnois	

## Vézelay - Brèves (20,8 km)

### Vézelay - sortie Foissy-lès-Vézelay (4,5 km)

*Balisage : rouge-blanc (GR654 et GR13).*

👤 Cette étape est également suivie par le Chemin d'Assise (Italie) et - en partie - par la Voie de Vézelay (via Nevers) à Saint-Jean-Pied-de-Port.  
En route, vous voyez parfois le balisage du Chemin des Abbayes. Ce chemin pèlerin vient d'Allemagne, de Suisse, d'Alsace et va jusqu'à Vézelay.

### 🚌 Arrêt bus (Cars Mobigo): D951, Vézelay.

**[1] Vézelay, de la basilique Sainte-Marie-Madeleine (†) :** descendre par la rue principale (d'abord rue Saint-Pierre, puis rue Saint-Etienne).

En bas : arriver sur une route (la D951). La prendre à gauche, devant l'**arrêt de bus**.

Après 125 m : tout droit, par la D957, direction Saint-Père.

Après 200 m, dans le virage : quitter la D957 et continuer par un chemin, tout droit.

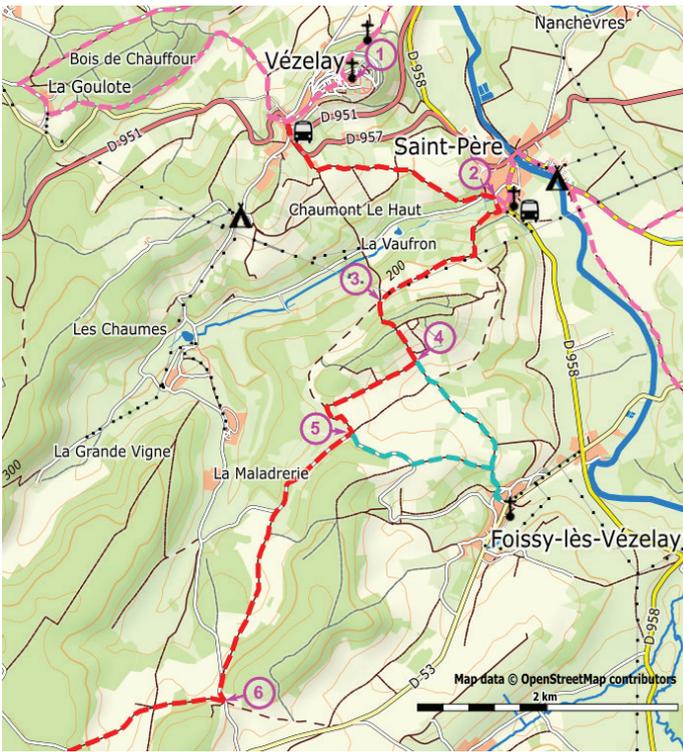
Après 200 m, à une bifurcation : prendre à gauche et continuer sur ce chemin, en descendant.

**[2] Arriver à Saint-Père** (chemin Saint-Christophe). À une bifurcation : prendre à gauche (rue du Moulin des Marguerites).

Après environ 70 m : prendre la première rue à droite (rue Dessus les Fossés).

*Alternative : visiter l'église Notre-Dame (†). Dans ce cas : prendre la 2ème rue à droite (rue des Pierres).*

*Au bout, à une bifurcation (puits) : prendre à gauche. L'église se trouve un peu plus loin. (Encore 125 m plus loin : l'**arrêt de bus**.) Après la visite : revenir au puits, puis tout droit. Après environ 50 m, dans le virage : prendre à droite (chemin de la Fontaine), direction 'Val en Sel'. Laisser une rue à droite (rue Dessus les Fossés) et continuer tout droit, par notre itinéraire principal.*



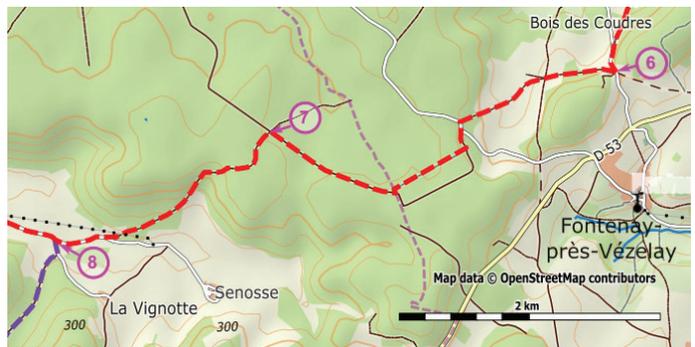
**i Église Notre-Dame.** L'église (13ème-15ème siècle) a été restaurée au milieu du 19ème siècle par Viollet-le-Duc, l'architecte qui restaurait aussi la basilique de Vézelay. À la fin du 16ème siècle, Notre-Dame devenait une église paroissiale, après que l'ancienne église Saint-Pierre fut dévastée pendant les guerres de Religion. A la sortie sud du village subsistent les ruines de la première église Saint-Pierre. Elles datent du 11ème et du 12ème siècle, mais l'église originale était beaucoup plus ancienne. Peut-être c'était (aussi) l'église de l'abbaye, qui fut fondée en 863 sur les fondations d'une ancienne villa Gallo-Romaine. Rapidement, l'abbaye souffrit des pillages et des ravages. En 887, pendant les invasions normandes, les moines cherchèrent refuge sur la colline du village de Vézelay actuel. C'est là où, plus tard, ils fondèrent une nouvelle abbaye

 Arrêt bus (Cars Mobigo) : *mairie, Saint-Père.*

Au bout de la rue Dessus les Fossés : prendre à droite, devant 'Val en Sel' (*chambres d'hôtes*). Après 450 m, à une bifurcation : prendre à droite et continuer. (*En route : vues sur Vézelay.*)

**[3]** À un carrefour : prendre le chemin à gauche, en montant. (*Presque au sommet de la colline, à droite : une cabane en pierres sèches.*) Après la cabane : laisser un chemin à gauche et continuer, en descendant.

**[4]** À un poteau avec plusieurs balises : prendre à droite. (*Le GR13 et le Chemin d'Assise vont tout droit.*)



**Alternative** : passer la nuit au gîte à **Foissy-lès-Vézelay** ( 🏠 ).

Au poteau [4] : tout droit, en suivant le GR13 (balisage : rouge-blanc), en descendant.

Après environ 250 m, quand le chemin tourne à gauche : continuer plus ou moins tout droit, par un autre chemin, en montant.

Après 700 m, au bout d'une petite route goudronnée : rester sur la droite.

Après 200 m, à la souche d'un arbre (avec une balise rouge-blanc sur le dos) : laisser un chemin à droite et continuer tout droit, en descendant. (Attention : le lendemain, en venant de Foissy : prendre à gauche ce chemin).

Après 175 m, arriver sur une petite route (Rue de la Bourde) : prendre à droite.

Après 50 m, arriver sur une autre petite route : prendre à droite, puis tout de suite à gauche, en descendant, vers l'église. Le gîte ( 🏠 ) est près de l'église.

- Retour de Foissy -

À la souche d'un arbre : prendre le chemin à gauche.

Après 650 m : arriver sur une petite route. La prendre à droite, toujours en montant

[5] Dans un virage : prendre à gauche, par l'itinéraire principal, qui sort ici du champ (de droite).

### **Sortie Foissy-lès-Vézelay - Croix de la Madeleine** (3,6 km)

**Balisage** : rouge-blanc (GR654)

Après environ 800 m (vignobles à droite, champs à gauche), au bout : prendre à gauche.

[5] Arriver sur une route. (Si vous avez passé la nuit à Foissy, vous revenez ici sur notre itinéraire principal.) La prendre à droite.

Après environ 800 m : prendre un chemin à gauche, d'abord en montant, puis en descendant, puis en montant à nouveau. (En regardant en arrière : vues sur la basilique de Vézelay.)

Après environ 1,4 km : arriver sur une route. La prendre à gauche.

[6] À la **Croix de la Madeleine** (croix de chemin) : prendre le chemin à droite.

### **Croix de la Madeleine - bifurcation près de La Vignotte** (5,4 km)

**Balisage** : rouge-blanc (GR654)

Après environ 500 m, à un carrefour : continuer tout droit, en ignorant deux chemins à droite et un chemin à gauche. (En route : vues vers Vézelay.)

Après environ 750 m : arriver sur une route. La prendre à gauche pendant un moment, puis prendre à droite.

Après environ 150 m, devant une barrière et un panneau 'Propriété Privée' : prendre à droite un chemin à travers le bois. Au bout : prendre à gauche. Peu après : arriver à nouveau sur la petite route que vous avez quittée à la barrière. La prendre à droite.

[7] À un panneau jaune-bleu 'GR 654 Chemin de St Jacques' : prendre à gauche un chemin à travers le bois.

Après plus de 1,5 km et une descente raide (vers la fin, à une bifurcation : rester sur la droite) : arriver à la route d'accès à la ferme de Senosse (à gauche). La prendre à droite.

[8] À la **bifurcation près de La Vignotte** (ferme) : prendre à droite. (Vous quittez le GR654, qui prend à gauche.)

**Alternative** : un raccourci par Metz-le-Comte (voir p. 21).

### **Bifurcation près de La Vignotte - camping Brèves** (7,3 km)

**Balisage** : seulement de La Maison-Dieu [9] à Sardy-lès-Forges [11] : bleu.

Continuer sur la route goudronnée (Route de Senosse).

Après 1,5 km : arriver sur la D165, aux abords de **La Maison-Dieu**. La prendre à gauche.

**[9]** Après l'église, à une bifurcation (puits) : prendre à droite (rue de la Poterne).

**i** **La Maison-Dieu.** *La léproserie située sur le territoire du bourg joue un rôle important au moment des croisades, par suite de la proximité de Vézelay. L'église Saint-Jean Baptiste est datée principalement du 16<sup>e</sup> siècle. De cette période ne subsistent que le clocher et une partie du pignon de la façade. Le reste a été reconstruit de 1839 à 1844. Pendant les Guerres de Religion, en 1590, les Vézéliens prennent La Maison-Dieu, dont ils abattent les remparts et les maisons.*

*(Suivre le balisage bleu d'une randonnée locale.)*

Continuez sur cette route, d'abord asphaltée, puis non pavée.

Après 1,4 km : arriver à **Sardy-lès-Forges**, où la route est à nouveau pavée (rue de Montaigu).

**[10]** À un carrefour avec un marronnier au milieu : rester sur la gauche et prendre tout de suite encore à gauche (rue du Lavoir).

**i** **Sardy-lès-Forges.** *L'exploitation de minerai de fer sur les coteaux entourant Sardy (et Brèves) date déjà de l'époque gallo-romaine et durera jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle. D'où le nom 'Forges'. Le marronnier sur la place de la Liberté est planté pour commémorer la révolution de 1848, révolution qui oblige Louis-Philippe à abdiquer et entraîne la proclamation de la Seconde République.*

Après 150 m : traverser la D42 (*attention*) et continuer tout droit. Passer devant le lavoir.

**[11]** À la bifurcation : prendre le petit chemin à droite, entre les haies. (*Vous quittez la randonnée locale, balisée en bleu.*) À votre droite coule le ruisseau L'Armance.

Après environ 200 m : arriver sur une route (la D143). La prendre à gauche.

Après encore environ 200 m : prendre à droite un chemin à travers les champs.

**[12]** Arriver sur une route. La prendre à gauche.

Après plus de 500 m : arriver sur la D985. La prendre à gauche.

Après environ 100 m : prendre à droite (rue Colas Breugnon), en entrant **Brèves**.

Après plus de 100 m : prendre à gauche (rue Traversière).

Après 25 m : prendre à droite (à nouveau : rue Colas Breugnon).

**[13]** Arriver à un carrefour juste après la mairie. (*Pour le camping (▲) : suivre le panneau.*)

**i** **Romain Rolland.** *À Brèves se trouve la tombe de Romain Rolland (1866-1944), écrivain et lauréat du prix Nobel de littérature en 1915. Il est connu, entre autres, pour son appel à la paix et la réconciliation, juste après le déclenchement de la Grande Guerre (« Au-dessus de la mêlée », septembre 1914). Les multiples monuments de guerre qui se trouvent aussi le long de notre chemin, témoignent silencieusement de que, pendant de longues années, il a prêché dans le désert. Un grand nombre de Français le considéraient même comme un traître. De 1937 à 1944, Rolland a vécu à Vézelay, où il est mort. Vous trouvez sa tombe au cimetière de Brèves, à côté de l'église, tout près de la D985 (environ 500 m après que notre itinéraire tourne à droite par la rue Colas Breugnon, nommé d'après un livre de Rolland).*

## Brèves - Tannay (8,0 km)

### Camping Brèves - pont d'Asnois (3,1 km)

*Balisage : panneaux (randonnée locale 'Entre canal et rivière', après le pont sur l'Yonne).*

**[13]** Au carrefour près de la mairie : suivre la D185, direction Asnois.

Après 50 m : traverser l'Yonne (2x).

Environ 50 m après le pont, à un panneau 'Entre canal et rivière' : prendre le chemin à gauche, vers le Canal du Nivernais. Puis continuer le long du canal.

Après 2,3 km : arriver sur une route. (Panneau GR 654 'Asnois - Santiago : 1750 km').

(Ici le raccourci de Metz-le-Comte (voir ci-dessous) relie à notre itinéraire principal.)

Prendre la route à droite, jusqu'au **pont d'Asnois**, sur le canal **[14]**.

**Alternative (mauvais temps) : ne pas suivre la randonnée 'Entre canal et rivière', mais traverser aussi le Canal du Nivernais et prendre à gauche, par la piste cyclable le long du canal, vers [14].**



**1 Canal du Nivernais.** Déjà à la fin du 16ème siècle, on faisait des plans pour la construction d'un canal entre la Loire et la Seine. Deux siècles plus tard, ces plans sont réapparus quand la ville de Paris avait un besoin urgent de bois de chauffage. Un canal ne faciliterait pas seulement le transport du bois du Morvan, mais aussi du bois des alentours de la Loire. La construction du canal a eu lieu entre 1784 et 1841, alors que l'expansion rapide de la production charbonnière menaçait déjà sérieusement le commerce du bois.

Long de 174 km, le canal va de Decize (Loire) à Auxerre (Yonne, et son confluent avec la Seine, 100 km plus loin). À cause des dénivelés, il ne comporte pas moins de trois voûtes et 116 écluses. De plus, il y a de nombreuses infrastructures pour maintenir les niveaux d'eau, comme l'aqueduc de Montreuillon et quelques réservoirs (pas sur notre itinéraire). Aujourd'hui, le canal est exclusivement réservé à la navigation de plaisance.

**Raccourci : bifurcation près de La Vignotte - Metz-le-Comte - pont d'Asnois (7,9 km)**

**Balilage :** rouge-(GR654)

**[8]** À la bifurcation : prendre à gauche, direction de La Vignotte.

Après 120 m : prendre le chemin à droite, en montant, jusqu'à la ferme La Forêt.

Après 1,3 km, à la ferme : arriver sur une route. Continuer.

**[40]** Prendre le chemin à gauche, en descendant.



Après environ 250 m : traverser la route d'accès à la ferme. (*En face de vous, un peu à gauche : la colline de Metz-le-Comte.*)

Après plus de 100 m : arriver sur la D42. La traverser et continuer (la C7/D185).

**[41]** À Metz-le-Comte : traverser la D280 et continuer par la C7.

Environ 120 m après la Place de la Mairie : prendre à droite (rue Narcy).

Après 130 m, au carrefour : continuer tout droit (rue de la Chapelle).

Après 90 m, avant la chapelle : prendre le chemin à gauche.

Après à peine 300 m : arriver sur une route (la D510). (*Pour visiter l'église (⚔) au sommet de la colline : prendre la route à droite, en montant.*)

**i** *Notre Dame de l'Assomption. Jadis cette église (12ème siècle) faisait partie d'un château. Mais à la fin du 16ème siècle, pendant les Guerres de Religion, le château fut occupé par les troupes de Vézelay, puis dévasté.*

Prendre la D510 à gauche, en descendant.

Après environ 200 m, juste avant d'arriver sur la

D165 : prendre la petite route à droite.

Après plus de 300 m, à une bifurcation : prendre le chemin à gauche, en descendant.

Après plus de 500 m : arriver sur une route. La prendre à droite.

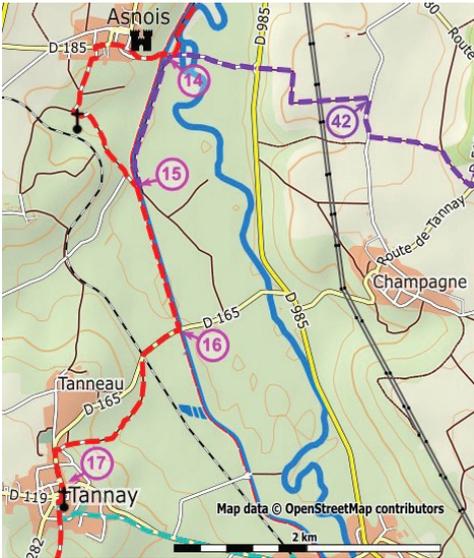
**[42]** Prendre le chemin à gauche. (*Ici, en 2021, le balisage rouge-blanc manquait, mais il y a un panneau 'Asnois - Santiago: 1750km' sur le dos du poteau.*)



**🚶** *Ici la Voie de Vézelay (variante via Bourges) relie à notre itinéraire.*

Après environ 600 m : suivre le chemin qui fait un angle droit à droite.

Après plus de 200 m : prendre à gauche, en descendant vers une route (la D985).



La traverser (*attention*), plus ou moins tout droit, en descendant. Continuer par une petite route.  
Après 500 m : traverser l'Yonne (2x) et le **pont d'Asnois [14]** sur le Canal du Nivernais. Vous êtes de retour sur notre itinéraire principal.

### **Pont d'Asnois - Asnois - pont de l'Âne** (1,9 km)

**Balisage :** rouge-blanc (GR654)

Du pont **[14]** : continuer tout droit, en montant, jusqu'à **Asnois**.

**Alternative :** un raccourci le long du canal (voir ci-dessous).

#### **1** Château d'Asnois & chapelle Sainte-Barbe.

*Le village est situé sur l'emplacement d'une villa gallo-romaine. Le château (privé) est situé à 150 m*

*à l'ouest d'un premier château (du 12ème siècle). Il n'en reste plus que des vestiges et la chapelle Sainte-Barbe. Le second château aurait été construit en 1469. Les bâtiments actuels ont été en grande partie reconstruits au 17ème siècle. La chapelle Sainte Barbes est devenue une brocante. Une niche à décor de coquille surmonte la porte d'entrée.*

Après 450 m, à la place du village : continuer tout droit, direction Ouagne/D185.

Après environ 100 m : prendre à gauche (panneau 'Église'), vers l'église de Saint-Loup (14ème siècle), dans un petit vallon. (*En route : vignes et vue sur la vallée de l'Yonne.*)

À l'église (✚) : prendre le chemin à gauche, en descendant. Laisser les chemins à gauche et à droite.

**[15]** Arriver sur le canal, **pont de l'Âne** (pont-levis). Suivre le canal à droite, par une piste cyclable.

### **Raccourci : pont d'Asnois - pont de l'Âne** (1,1 km)

**Balisage :** panneaux (randonnée locale 'Chemin de la Lauche')

**[14]** Au pont : ne pas traverser, mais continuer du côté est du canal, par un chemin.

**[15] Pont de l'Âne'** (pont-levis) : traverser le canal et prendre immédiatement à gauche, via notre itinéraire principal.

### **Pont de l'Âne - Tannay** (3,0 km)

**Balisage :** rouge-blanc (GR654)

Après 1,1 km, au prochain pont (écluse) : prendre la route à droite (la D165).

**[16]** Après le passage à niveau : prendre le chemin à gauche, en montant.

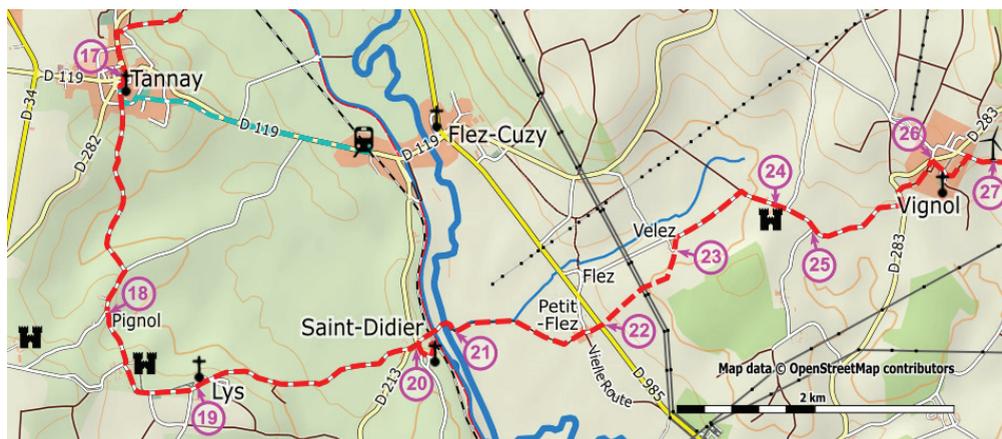
Après 1,1 km : arriver sur une route (la D165, Faubourg d'Angle). La prendre à gauche, jusqu'au carrefour devant l'église de **Tannay [17]**. (*Pour le gîte pèlerins : prendre à gauche, environ 100 m, no. 17.*)

**i Tannay.** Le nom viendrait du mot 'tan', écorce du chêne servant au tannage des peaux, industrie qui fit la prospérité de la ville. Mais surtout, ce qui contribuera à la richesse de la cité, ce fut l'introduction, dès le 13ème siècle, par les moines de l'Abbaye de Cluny, de plants de vigne. Fin 19ème siècle, ce vignoble fut détruit par le phylloxera. Actuellement, grâce à un regroupement de vigneron, les vins de Tannay connaissent un nouvel essor.

 **Gare (SNCF): Tannay - Flez-Cuzy.**

Vers ou de Tannay : suivre (la piste cyclable le long de) la D119.

## Tannay - Le Chemin (19,4 km)



### Tannay - Pignol (1,9 km)

**Balisage :** bleu (PR Coteaux Tannaysiens)

**[17]** Du carrefour : contourner à droite l'église. Prendre la 2ème rue à droite.

Après 35 m : prendre à gauche (rue de Lys).

Après 130 m, à un carrefour : continuer tout droit (chemin de Pignol). (En chemin, à droite : vue sur le Château de Pignol.)

Après environ 1,3 km : arriver sur une route. La prendre à droite.

**[18]** À Pignol, à une bifurcation : prendre à gauche. La route descend, passe devant un lavoir, puis remonte.

**i Château de Pignol.** Au 17ème siècle, un nouveau château fut construit sur l'emplacement d'une ancienne maison forte. De l'ancienne place forte, il ne subsiste plus que le portail, une grosse tour ronde, le colombier, et des ruines des anciens remparts.

### Pignol - Lys - Saint-Didier - Vignol (7,7 km)

**Balisage :** -

Environ 400 m après **[18]**, ], à un carrefour (à gauche : la route d'accès au château de Lys) : continuer tout droit, direction Lys, le long d'un mur du domaine.

Après plus de 200 m : suivre la route à gauche. (Sur le domaine, à gauche : une allée d'arbres, menant à l'église de Lys. Derrière elle : vues sur Tannay.)

**[19]** Passer devant l'église de **Lys** et continuer, direction Saint-Didier, en descendant.

**i** **Lys.** Le château de Lys (privé) est construit au 17<sup>ème</sup> siècle, sur l'emplacement d'une ancienne maison forte. Puis il est remanié au 19<sup>ème</sup> siècle.

L'église Saint-Martin (15<sup>ème</sup> – 16<sup>ème</sup> siècles) est édifiée à l'emplacement d'une ancienne église datée de 1121.



Environ 1,6 km après Lys : arriver sur la D213. La prendre à gauche (direction Flez-Cuzy).

**[20]** Dans le virage : prendre la 2<sup>ème</sup> rue à droite (rue de la Rivière), en descendant.

**Alternative :** prendre la première rue à droite (rue Pierre Serveau).

Après environ 50 m (puits) : prendre à gauche, en montant (rue de Pignon).

L'église de **Saint-Didier**. (Derrière l'église : vue sur la vallée de l'Yonne.)

**i** **Saint-Didier.** Les vestiges d'une villa et d'une voie romaine ont été découverts dans la commune.

A l'époque gallo-romaine, Saint-Didier compte environ 5000 habitants. Une mine d'argent mêlé de paillettes d'or y a été exploitée.

L'église est construite sur une ancienne chapelle, qui avait elle-même remplacé un temple romain.

Devant l'église : prendre à gauche (rue de la Roche, laisser donc le signe de l'impasse).

Après environ 50 m : fin de l'asphalte. Continuer, en descendant. Arriver à une route. La prendre à droite. Vous êtes de retour sur notre itinéraire principal.

Après plus de 100 m : passer sous la voie ferrée et continuer.

Après 30 m : traverser le Canal du Nivernais (pont-levis) et continuer.

Après à peine 100 m (table de pique-nique) : traverser l'Yonne (pont métallique). Après le pont : rester sur la droite.

**[21]** Prendre le chemin à gauche, à travers les champs.

Après 1 km : le chemin devient une petite route. Peu après, à une bifurcation, à **Petit Flez** : rester sur la droite (rue de la Fontaine).

**[22]** Arriver sur une route (la D985). La traverser (*attention*) et continuer tout droit, en montant, par un chemin entre des haies. Plus loin, le chemin s'élargit. Continuer, sous les lignes électriques, toujours en montant.

Après 600 m, au point le plus haut : suivre le chemin à gauche, en descendant.

[23] Arriver à **Velez** : le chemin devient une petite route (rue des Champs).

**i** **Flez**. *Flez est établi au 9ème siècle pour que les moines de Vézelay puissent y faire étape sur le chemin de Compostelle.*

Après 100 m : arriver sur une route. La prendre à droite, en montant légèrement. (*En route, à droite : vue sur le Château de Chassy-le-Bas.*)

Après environ 600 m : suivre la route qui fait un virage à angle droit, en montant.

[24] Passer devant le **Château de Chassy-le-Bas**.

**i** **Château de Chassy-le-Bas**. *Le château est construit au 17ème siècle, sur l'emplacement d'une ancienne maison forte (du 13ème siècle). Du château médiéval ne subsiste que des fossés asséchés et quelques éléments de construction. Un pigeonnier occupe la tour nord-est.*

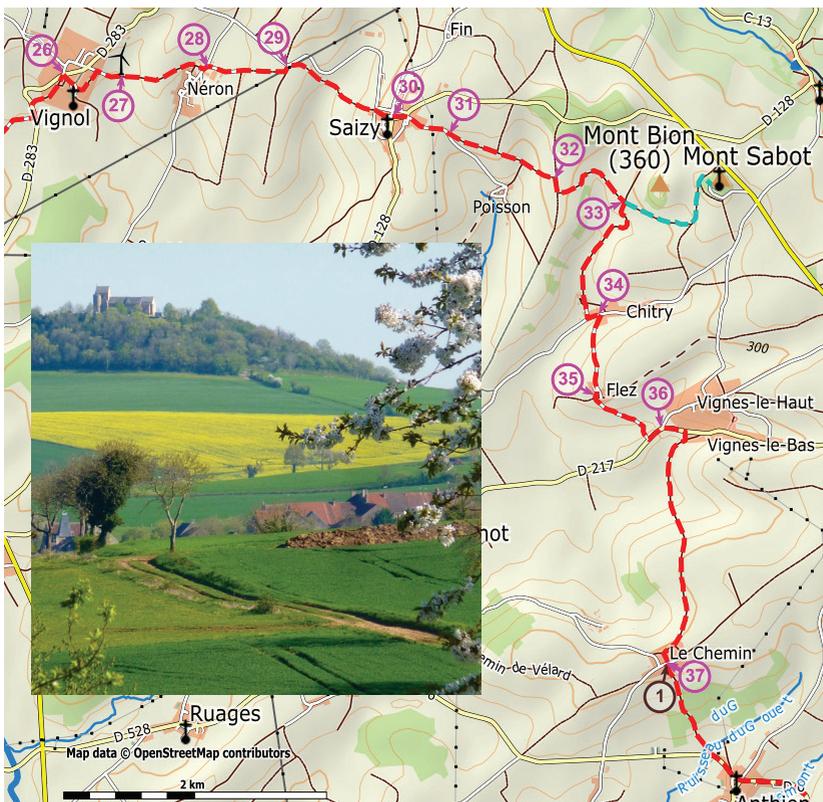
Continuer, en laissant une route à gauche.

[25] Laisser une route à droite.

Après environ 750 m : arriver sur la D283. La prendre à gauche, direction Vignol.

Après 100 m : prendre le chemin à droite, en montant, devant une ferme.

[26] Arriver à un carrefour (croix de chemin) à **Vignol** : prendre à droite.



## Vignol - Saizy - sortie Mont Sabot (5,1 km)

**Balisage** : bleu (randonnée locale). Le balisage n'est pas bien entretenu. Cependant, l'itinéraire est facile à trouver.

[26] Continuer : rue de la République, puis rue Derrière les Jardins. Laisser une route à droite (rue de l'Église), une route à gauche, une autre route à droite (aussi en direction de l'église). Suivre le virage à gauche.

Après 150 m : arriver sur la rue de la Fontaine. La prendre à droite, en descendant.

[27] Arriver à un lavoir et une éolienne.

❶ **Éolienne Bollée**. L'éolienne (1910) est réalisée à la suite d'une épidémie de fièvre typhoïde. L'eau, captée à la fontaine de Chésamps, était pompée jusqu'à un réservoir enterré au-dessus du bourg et redistribuée vers des fontaines. Le système de l'éolienne permettait un démarrage par vent très faible. Ce type d'éolienne a été inventé par Ernest-Sylvain Bollée (1814-1891). Elles furent produites et installées en France de 1872 à 1933, à 350 exemplaires.

Continuer, tout droit, en montant.

Après environ 275 m, au sommet de la colline : laisser un chemin à droite et continuer, en descendant.

[28] Arriver sur une route. La prendre à gauche. (À droite : **Néron**.)

Après environ 40 m (croix de chemin) :

prendre à droite, en montant. Passer devant de grandes étables et continuer. (En chemin : vues sur la vallée de l'Yonne.)

[29] À un pylône à haute tension, sur une route : prendre le chemin à droite, en descendant. (De l'autre côté du petit vallon se trouve Saizy). Dans le vallon : laisser un chemin à droite et continuer, en montant. Passer devant un lavoir.

Environ 80 m plus loin : arriver sur une route. La traverser, un peu à droite, et continuer, en montant (rue des Soeurs). **Saizy**. Au bout de la rue : prendre à droite.

[30] Juste après : prendre à gauche, direction Neuffontaines, en montant.

**Balisage** : quitter le balisage bleu et continuer par le balisage jaune (randonnée locale). Ce balisage n'est pas bien entretenu. Cependant, l'itinéraire est facile à trouver.

Après 110 m, à un carrefour (monument aux morts) : tout droit (la C9, direction Poisson), en montant. (Après les derniers bâtiments : vue sur le Mont Sabot et la chapelle).

[31] Quittez la C9 et prendre le chemin à gauche.

Après 400 m : laisser un chemin à gauche et continuer, en descendant.

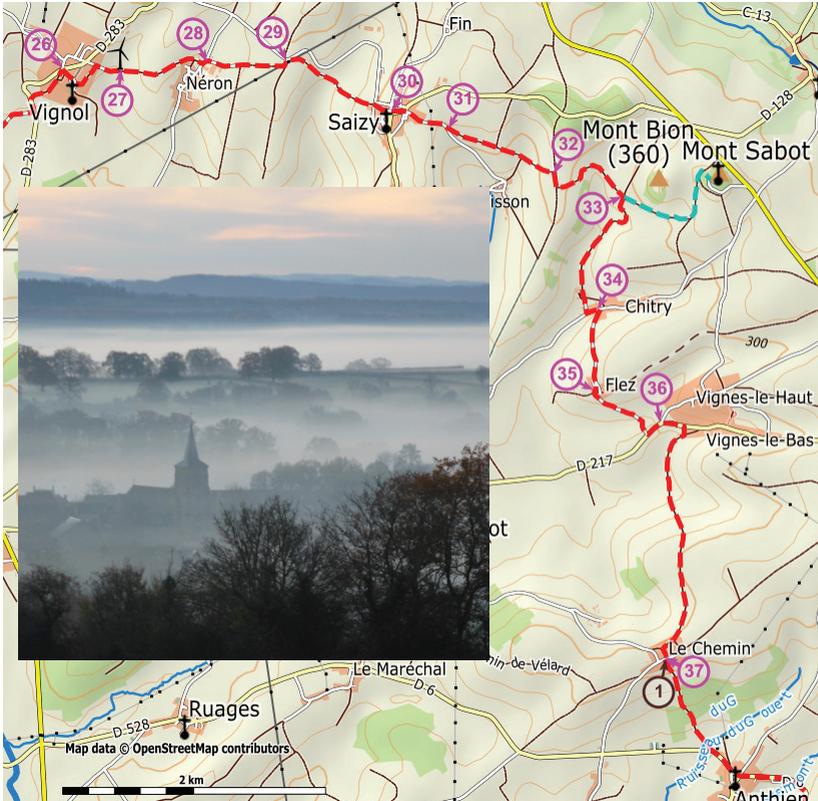
Après plus de 200 m, dans le vallon : laisser un chemin à droite et continuer, en montant.

[32] Au bout du chemin : prendre à droite.

Après plus de 100 m : prendre à gauche, en descendant, un virage à gauche puis à droite, en montant.



[33] À un carrefour (à gauche un poteau avec une croix bleue) : prendre à droite, en descendant. (Pour Mont Sabot (↓), invisible d'ici : tout droit).



1 **Mont Sabot.** La petite église (12ème siècle) aurait été la chapelle d'un château sur cette colline. Elle a été entièrement rénovée vers 1500 et est en cours de restauration.

Selon une légende locale, une chèvre broutait tranquillement ici lorsqu'un loup l'a soudainement attaqué. Paniquée, la chèvre a arraché le piquet du sol auquel elle était attachée. Elle a couru dans la chapelle, avec la chaîne et tout, le loup après elle. En vol, la chaîne s'est accrochée derrière la porte, la fermant, emprisonnant chèvre et loup ensemble. Ensuite, la chèvre se précipita rapidement sur l'autel puis sur le tabernacle, hors de portée des dents pointues du loup. Ainsi, ils ont été trouvés par les villageois, qui ont tué le loup et sauvé la chèvre.

### Sortie Mont Sabot - Flez - Vignes-le-Bas - Le Chemin (4,7 km)

**Balisage :** bleu (PR Aux portes du Morvan). Ce balisage est bien entretenu.

Après 1,1 km : arriver à **Chitry**, sur une route (Rue St Pierre). La prendre à gauche.

[34] À la bifurcation : prendre à droite (la C14, direction Fle(t)z), en montant.

[35] À **Flez** (panneau : 'Flez 1' ?!) : rester sur la droite.

Après 70 m : tout droit, en descendant, entre une croix de chemin et un banc. (Le PR prend à gauche et rejoint notre itinéraire plus tard.)

Après 450 m, dans le vallon : continuer, en montant.

Après plus de 100 m : arriver sur la D217. La prendre à gauche, direction Vignes.

**[36]** À la bifurcation : prendre la D217 à droite, direction **Vignes-le-Bas**.

**i** Ici la Voie de Vézelay (via Nevers, balisage : jaune-bleu) rejoint notre itinéraire, jusqu'au Chemin et l'église d'Anthien

Après 175 m, à un carrefour avec un chemin : prendre le chemin à droite. (Ici, le PR, qu'on a quitté à Flez, rejoint notre itinéraire.)

Après 70 m, à une bifurcation : prendre à droite. Continuez à suivre ce chemin.

Après 1,6 km (et une grande montée) : arriver sur une route, aux abords de **Le Chemin**. La suivre tout droit.

Après 100 m : suivre la route à gauche, en montant.

**[37]** Prendre à droite et tout de suite à gauche, par un chemin (rue de la Messe), en descendant. (Pour le gîte pèlerins L'Esprit du Chemin : à **[37]** prendre à gauche, 50 m).



**i** **Croix du Chemin.** La croix a été réalisée en 1760 par un tailleur de pierre local. Comme le maître d'ouvrage ne pouvait pas le payer, le tailleur l'a offerte au village. La croix se trouve sur l'ancienne voie romaine d'Autun à Sens.

On raconte que pendant la Révolution, deux gendarmes de Corbigny avaient reçu l'ordre de démonter la croix. Pendant que les hommes travaillaient la terre, les femmes, armées de bâtons, attendirent les gendarmes et les forcèrent de s'agenouiller devant la croix.

En 1984, la croix fut classée monument historique. Elle nécessite une restauration urgente. ◀